



# APPEL APROJETS nºlais

\ @ h (

Organisme Intermédiaire des PLIE de SeineSaintDenis PourLE PLIE de Plaine Commune Programmatio2022

Programme Opérationnel National FSE Emploi et Inclusion 2021/04/20 Volet déconcentré

Axe prioritaire 5 : Lutter contre les conséquence sociales de tarise sanitairet préparer la reprise (REACTEU)

Objectif spécifique 1 : Améliorer l'insertion des personnes le plus impacté par la crise, notamment les inactifs, les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée, et améliorer l'offre d'insertion

OUVERTURE 12/10/2022 CLÔTURE 31/10/2022







Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre å ^ Á | æÁ ¦ ...] [ } • à la pandémie de COVID-19

Stains I42 juillet022

	otalis, idz jamożożz
Mesdames, Messieurs,	
décision de la DGEFP de faire émarger les Org permet de lancem premier appel à projets 200 mise en place du PON F.S.E.+dispositif REACTEU vie et exceptionnel, en rébondant certains programmes 2	Gde-7 22 En effet, la ganismes Intermédiaires sæleæsetdndous 22 Plaine Commune, le Pertattendant la ent apporter un appui financier supplémentaire
», que es opérationseront financéest	I FSECZONAnvestissement pour la croissance ceté pourcontribuer la politique de cohésion
Commepour la programmation 201020 les opérateurs qui répondront à son appel à gestion du FSE 20210420 prenne en compte le mis	LIE \@Moo) pr23etsu2Que la mise en place des outils de eux possible les impératifs concrets des opérations h
	OVID 22de Plaine Commune, le s par la pandémie stærritoiræncore plus s efficaces toutes les initiatives et projets réalisés Plaine Commune
continuité, de pallier les différents freins au n public frag	pement de son activité permettre, dans sa xquels font face les participants du PLIE dans le ile qui ne parvient pas à profiter pleinement des liée à la crise
sanitaire etaractérisé notre territoire.	ent sur
h par nos participants,net suivants « renforcé, « la form A noter diplômanterépondraà un besoin immédiantéces	

te perspectivœue Plaine Commune, le PLIE diffuse son appel à projets.

particiants avec en toile de fond les futurs grands événements du territoire.

ShemsEL KHALFAOUI Président de Plaine Commune, le PLIE

. #2

leu

## Sommaire

1-Présentation de Plaine Commune le <del>PLIE</del>	4
' k <del>h</del> θ	4
1.2 Le PLIE «	h
'O' hO@-''	\-@-h70-0-)
II - Méthodologie de la demande de subvention et Modalités de sélection	n des <del>propos</del> itions
2.1 Dossier de réponse	8
2.2 Réception des offres	8
2.3 Critères de sélection des projets	9
· Ui	9
2.5 Conventionnement du bénéficiaire retenu	10-
2.6 Les bénéficiaires (opérateurs portant les <del>projets)</del>	10
III - Public visé	11
3.1 Les participants	1-1
3.2 Rappel	11
3.3 Égalité Femme / Homme	11
3.4 Égalité des chances	11-
IV - Appel à projet2022	12
4.1 Orientatioæt mobilisation du public	144-
4.2Accueil, Suivi et AccompagnemeReférents de parcours PLIE	1-75
4.3 Formation et ortie	
4.3.1Atelierde diagnostic et de remise à niRealu	
4.3.2Les formations professionnalisantes, pré quali <b>qualités</b> ntes et diplômante	<del>s</del> 19
4.4 °	20-
4.5 Opérations internes de Plaine Commune, le PLIE	<u>2</u> -1
4.5.1 Coordination Commune	21
4.5.2Aide individuelle du Pld€ Plaine Commune	
4.5.3 Prestations avacant reprised u PLIE de Plaine Commune	
4.5.4 Relations avecdesreprisedu PLIE de Plaine Commune4.5.5Animation du Territoire	·26
V - Rappel sur les règles du <del>FSE</del>	2-78
5.1 Les grands principes de gestion	31
. 0	<b></b>
· O	31
5.5 Les objectifs poursuivis	

## I-Présentation de Plaine Commune, le PLIE

h # PLIE O u	h O @ - (Organisr Est Ensembl <b>e</b> le Pla	aine Commune d		
1.1 k		· h .	. О	•
O · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	) @ -       #	1998 cor	nfirme et renford	ce la
la mise en cohérence de ægens su pratiques des acteurs économique			des représentat	ions et des
O 'h O @ - '	: .			
Programme opérationnel F&Emp		ontribu <b>à</b> la réali:	sation des objec	ctifs
notamment en <b>q</b> ei concerne	У			
<ul> <li>des femmes</li> <li>des personnes de plus</li> <li>et plus</li> <li>pauvreté ettoute forme</li> </ul>	. 'h ° .	·		
Cadre juridique national	·7 h··			
0 - ') 8 - « Éléments clés du marché du travail	· h (	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	pluriannuels pour	
Leur objet est de mobiliser et de				
k			entités	
institutionnels et des partenaires sæ	d <b>o</b> nomiques concernés			
)				
éligibles au FSE.				
Le pilotage du dispositif incombe à u stratégiques et de la cohérence deso		garante de la cor	recte exécution d	des choix
Dans le prolongement des précéde. » ·	nts programmes, les		ls Social Europée O @ -	en (FSE)

0 0

<u>Le présent Appel à projets est lancé dans le dadde de la Commande Publique, ent</u>ré en vigueur le 1er <u>-899 d</u>u 23 juillet 2015 et décret n-32600 dau 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

conditions définies dans le présent .code »

## Cadre juridique européen

O h O @ - Programme Opérationnel NationaFSE20142020

« Emploi et Inclusion,

européenne pour une croissantelligente, durable et inclusive, notamment en ce qui concerne

O er les déséquilibres structurels du marché du travail français et à faire face aux conséquences de difficultés sociales accrues, engendrées par la @ le

Le FSE est un

parcours professionnels, tout en mobilisant les entreprises, notamment EsauPMervice de

O . -EN . . .

o ' ' ' h O @ -

Axe prioritaire 5 : Lutter contre les conséquences sociales de la crise sanitaire extrisséparer la (REACTEU)

PI 13 : Favoriser la réparation des dommages à la suite de la crise engendrée par la pandémie de COVID

OS 1 : Améliorer l'insertion des personnes len palaséi par la crise, notamment les inactifs, les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée, et améliorer l'offre d'insertion

Dans le cadre du plan de relance européen pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, montant supplémentai

Le dispositif REAEU vient apporter un appui financie plémentaire et exceptionnel, en ré abondant certains programmes -2012 de la politique de cohésion, dont le Fonds social européen 7 o -

Cette enveloppe finance projets à 100% sur fondeuropéens, contrairement au principe P.O.N.

#5

REACTEU prend la forme de modifications ciblées du règlement (UE) n° 1303/2013 introduites le 2 décembre 202° spécifiques afin de fournir un soutien pour favoriser la réparation des dommages à la suite de la cr

engendrée par la pandémie de COVIDet de ses conséquences soetalpour préparer une

Les ressources de REAUTsont inscrites dans deux axes spécifiques du programme national FSE (Axes 5 et 6).

#### Plai**h**e 1.2 Le PLIE & Commune.

Afin de coordonner les opérations en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi et de les met sous forme de parcours d'insertion personnalisé, le PLIE a été initié

Depuis le 1er janvier 2005 Commune, qui regroupe les communes suiva Attes rvilliers, Epinas uro Denis, La Courneuve, PierrefsturSeine, SainDenis, SainDuen, Stains et Villetaneuste,

h h () @ déboucher sur

Territorial Plainte Commune.

- Le suivi ction
- L bonnes pratiques et leur transfert à l cohérence ave la politique Insertion/Emploi h Commune et de la Maiso
- rimenter de nouvelles démarches.
- La professionnalisation des acteurs, en favorisant une connaissance mutuelle des opération menéespar les différents partenaires.
- Un lieu ressource qui favorise supports de communication diversifiés.
- L développant une relation plus efficiente avec le ti

multiplier les chances d'accès à l'emploi.

 $\cap$ 

h h 0 @ - ' erritoire h 0@-

insertion professionnelle, alors qu superposés et/ou juxtaposés.

Pour ce faire, le PLIE, pfatene d'ingénierie financière et pédagogique, vise à :

- Impulser la mise en place de nouveaux outils et des pratiquessinnovante
- Dévebpper les opérations existantes.
- Planifier et coordonner sur plusieurs années l'activité de l'ensemble des actetion de l'inser sociale et professionnelle.
- Sengager sur les objectifs quantitatifs et qualitatifs.

#### 

Les activités de gestion et de contrôle de la subvention globale dans son ensemble et des opératiqui en relèvent sont les suivantes

- Animation du dispositifestion et contrôle des opérations : information des bénéficiaires, des participants aux opérations et du public, animation des dispositifs, appui au montage et instruction des dossiers sélection par le mûté de h
  - les visites sur place, le contrôle de sait, de paiement et age du dossier complet.
- « k
  opérationnel dans Madémarche FSE pour le PO 2200240
  nécessaires au pilotage, gaetation et au contrôle des opésaetione la subvention globale.
- Vérification de la capacité du bénéficiaismetisfaire aux obligations communautaires et
- Sélection des opérations au titrea desubvention globaledans le respect des critères et par le partenariat régional.
- Responsabilité de la gestion finandes crédits communautaires qui luconfiés. Il met en cofinancements nationamobilisés sur les opérations.
- Contrôles qualité gestion ent de la Commission Interministérielle de Coordination et de Contrôles).

# <u>II - Méthodologie de la demande de subvention et Modalités de **sés**ection propositions</u>

## 2.1 Dossier de réponse

0 téléchargeablessurnotresiteinternet www.plieplainecommune.fet le site/ebde @ Eco 3: www.insereco 93.com

Pour présenter un projet, le bénéficiaire doit établir et saisir sa demande de subvention sur le s « Madémarche FSÆ (https://ma-demarche/sefr/).

O en place de cette nouvelle procédure.

vous faudra commencer par cliquer sur le lien « programmation 20-1240.20 », puis créer un compte utilisateur.

Une fois le compte utilisateur validé, les étapes de la procédure sont les suivantes

- Renseigner les informations concernant votre s**(raistur**esociale, numéro de Siret, contacts, etc.), créer des utilisatettachés à votre organisme.

  V

  démarche FSEle service gestionnaire vous adresse upourrai/lous tenir informé de chaque étape de votre demande de subvention (confirmation du dépôt de votre demande, recevabilité instruction en cours ou termitée h (du 02082022 au 30/09/20)22 des demandes peuvembus être adressées par mail, soyez attention messagerie.
- Déposer votre demande de subvention en chois Psagnamme Opérationnel National puis «Région Ile-de-France», et enfin, dans la pagenitialisation de la demande de subvention, sélectionne référence de s'de Plaine Commune le PLIE (OIPSSD) pour y répondre de 2022 is PCLP. O

Le document DF « Manuel du porteur de projet nnexé à cet appel à projet, détaille pas à pas la marche à suivrêe document est téléchargeable sur le site » FSE en cliquant sur le «

en prenant conact aut Odresses mail suivantes Judith.KOKABLANGLOIS@plainecommune.fr obunathan.Lim@plaincommune.fr

## 2.2 Réception des offres

Dès validation de votre demande de subvention dans ma démarchætff@statimen de dépôt vous est adressée par mail. A cette étape vous ne pourrez plus modifier votre demande.

h et accompagnée des pièces obligatoiresc(ianteller dans Ma démarche FSE).  Deux possibilités  a. Votre demande est complète votre demande peut commencer. b. Votre demande est incomplète vous est adressée par mail, le service gestionnaire vous donne la main sur votre demande subvention que vous pourrez compléter.
Chaque projet serati <b>ns</b> it parun gestionnaire de\ @ h o o )
2.3 Critères de sélection des projets
Les dossieretenus seront évalués en fonction des critères suivants :
<ul> <li>Plus-</li></ul>
2.4 U ::
O vérification de tamplétude du dossier, la validation par le Comité Technique delecture) la validation par le Comité de Pilotage.
La Complétude du dossièmplique que la saisie des éléments du dossier soit complète et que toutes les pièces demandées aient été téléchargéesdemærdva FSE.
Le Comité Technique de lecture du <b>Ps</b> tE PLIE, des partenaires financeurs satéfairents PLIE qui étudient les projets transmis et émettent , et à
la connaissance de la structure du public. Ce comité donne un avis qui peut être soit favorable réservé, soit défavorable.
Le Comité de Pilotague PLIE : présentés au Comité hde présentés dans Plean de Plaine Commune, le PLIE.
O du PLÆ tous les projets sélectionnés en Comité de Pilota u PLIE. 8
O # \ @ h o -6a)ntDenis) se réunit pour valider la programmation de Plaine Commune le PLIE.

Une notification vous sera alors adressée. Si votre projet est rete**hio**rlai**moid**ifiera le coût 7 o -

## 2.5 Conventionnement du bénéficiaire retenu

O Social Européen.

## 2.6 Les bénéficiaires (opérat**euns** ant les projets)

@ permanence, un appel à projets est communiqué chaque année au plus lardecteurs aide terrain.

O \ @ de SeineSaintDenis(OIPSSD)doits has 3 uper que le bénéficiaire est en mesure de développer des opérations nouvelles ou complémentaires aux opérations du dro commun et de vérifier que la demande de inancement correspond aux charges afférentes aux opérations.

Le bénéficiaire s'engage à minima à :

- Travailler étroitement avec les référents de parcours d
- Organiser des réunions de bilans et de desiviparcoudes participants.
- Fournir un bilan détaillé de l'opération au niveautatiqualitatif et financier.
- Analyser les écarts quand il y en a, et les expliquer.

## @ @P@blic visé

#### 3.1 Les participants

Publics cibles pouvant en plus du droit commun, bénéficier des opérations menées dans le cadre de la programmation de Plaine Commune, le PLIE.

#### 3.2 Rappel

Le PLIE s'adresse de manière générale, aux personnes en grande difficulté d'insertion sociale e professionnelle

L'éligibilité au PLIE est justifiée par chaque prescripteur mettant en évidence les obstacles et freins à l'insertion de chaque individu. Les solutions sont recherchées en complémentarité de opérations et dispositifs existants.

L'étude diagnosti**c**éplable à la création de Plaine Commune, le PLIE a mis en exergue que le public prioritaire pour le PLIE était

- Lesd emploi de longue durée.
- Lesallocataires du RSA et du RSA majoré
- Lesjeunes de moins de 26 ans.
- Les travailleur shandicapés.
- Lesseniors.
- Lesparents isolés
- Les personnedacées sous mains de justice.
- Lesmigrantprimoarrivants.
- Et plus

Commune.

## 3.3 Égalité Femme / Homme

O Femme Homme est une priorité transversale obligatoire (secondaire ou principale) de toutes les opérations financées par: les Sépérateurs devront donc, pour tout projet, expliquer refemmeset hommes

## 3.4 Égalité des chances

O toutes les opérations financépeur le FSEles opérateurs devront donc, pour tout projet, explinatificant

· #1

## IV - Appel à projets 20

Le PLIE peut intervenir principalement de deux manières :

- Pour financer des opérations spécifiquescaractéristique du PLIE est de pouvoir mettre en place des opérations nouvelles visant à lever les freins identifiés pour le public PLIE.
- Pour renforcer des opérations du droit commanda mise en place d en avalapportantine plusvalue en lien avec les besoins du public PLIE.
  - O référents de parcours professionnel, pilier principal des parcours, et apporter à ces dernier des réponses et éférents de parcours professionnel.

Au regard du flux prévisionnel et de la répartition du public par étape, le PLIE que sible que

particulière sur leablics suivants :

- Les personnes de plus de 45 ans.
- Les pesonnes en situation de handicap.
- Les femmes rencontrant des difficultés particulières (enfant(s)ta).charge,
- Les participants résidant dans les quarti**prisoditta**ires de Plaine Commune.
- Les personnes victimes de discrimination de manière générale.

Pour certaines étapes de parcours, les attentes particulières sont précisées plus bas.

Compte tenu des retards de publication des règlements européens et de démarrage de la nouve programmation relevant du futur PON £522027 annoncés par les instances européennes ) 8 - 7 h SD ont été autorisés à programmer leurs actions de 2022 le cadre du PON FSE -2012.

#

#### au plus tard le 30//2062.

Mesures applicables dans le cadre de la crise sanitaire :

La pandémie deo@id-19 européen, compte tenu de leur impact sur les porteurs de projets, les participants et les servic q

#12

vigueur.
La situation de force majeure peut conduire à la néc
porteurs de projets.
Lesactions habituellement réalisées en présentient être transformén accompagnement à distance (téléphone, visioconférence) :
personnes sont vivement encouragés à les poursuivre à distances chaqueel foe possible
Alternatives aux pièces justificatives habituelles : Compte tenu des circonstances exceptionnelles, les prestations délivrées à distance, par voinformatique ou téléphonique, peuventjuêtiféées par tout moyen.
Seront notamment admis :  Des courriels envoyés par un bénéficiaire à un participant à une opération, lui précisant la date de la courriel de
pres Or avec la demande de paiement.
ration.
« Un journal des prestations délivrées, avec le résumé circonstancié de leur contenu e
Les thèmes de la programmation répondent à un objectif clairement identifié et permettent progression d
représentent des étapes de parcours sur lesquelles référents PLIE sont habilités à inscrire les participants du PLIE, identifiés par une fiche de liaison spécifique. De plus, chaque projet veillera mettre, en avant son apport qualitatif sur letsevoires participants, valorisable, dans leurs

## Thèmes stratégiques retenus par Plaine Commune, le PLIE

déma .

h défavorisées et/ou en situation de handicap sur le marché du travail et de lutter contre les discriminations dont ell

La programmation se déclineienthèmes

## 4.1 Orientationet mobilisation du public

Objectif SpécifiqueS 1.

Critère géographiquDépartement de la SeisaintDenis.

Typologie du bénéficiair eous types de structure ayant des compétences dans le domaine et ayant la capacité

#### Critères de sélection

- Connaissance du public visé non atteint par le secteur institutionneilté à le mobiliserUne
   »aller versest un plus
- Lecontenu des nisation
- Coût global du projet.

Ce nouveau thème la programmation PLIEnécessite une bonne connaissance du public dit « invisible

#### Les objectifs visés sont les suivants

- « Aller vers les publics hors de tout radar institutionn plaret ceux qui ne sont actions proactive
- Remobiliser les publics repérés dans leur environnement, à travers des actions ludiques de remobilisation existantes (sipres et/ou culturelles, activités professionnelles) et
- renforcé de Plaine Commune, le PLIE et des soluntionnes de sa programmation

#### Public ciblé

- Les allocataires du RSA et du RSA majoré.
- Les jeunes de moins de 26 ans.
- Les travailleurs handicapés.
- Les personnes de plus de 45 ans.
- Les parents isolés.
- Les soumains de justice.
- Les migrants primaorivants.

Les actions financées dans le cadre de càtpapjet devront se dérount le le le septembre 2022 et le 30 juin 2023

## 4.2Accueil, Suivi eAccompagnementRéférents de parcours PLIE

Objecti	if Spécifiques 1.		
Critère	géographique h u	h . #	
Typolog	gie dbénéficiaire Tous types de structure ayant des com	pétences dans le domaine et a	yant
la capa	cité financière pour porter un		
Critère	s de sélection		
<	Offre		•
<	Laplus-value du projet au regard des dispositifs existant	TS .	
<	Le		
<	Les	, les modalités de suivi	
<	Coût global du projet.		
# .		· h O @ - ·	
	jeune et adulte en difficulté. Cet accompagnement		ent (
	rs constitue un objectif majeur de la poli	h	. 0
-			
	e évoqué précédemment, les actions financées dans le c	adre de cet appel à <b>pe</b> ojet dev	/ront
derouie	er <u>entre lei<sup>er</sup>janvier2022et le30 juin2028</u>		
Lesobje	ectifs visés sont les suivants		
<u> </u>			
<			
	démarches	·	·
<	Assurer un accompagnementansversal (au moins 12 c	contacts par an) en mobilisan	ıt
		•	
<	Renseigner le PLIE sur la situation des personnes e	•	ation
	quantitatives et quatitres, à partir de la base de donné	le§ION fournie par le PLIE	
	selon les échéances prévues par la PLIE		
<	L · #	· # ° O ·	
	par quinzaine, une plage de saisie administratives dies solo	dans le logi⋈₩SIONsera	
	possible		
Public (	cihlá		
<u>i donc (</u>	<u>Cibi</u> e		
<	Lesd - · · ·		
<	Lesallocataires du RSA et du RSA majoré		
<	Lesjeunes de moins de 26 ans		
<	Lestravailleurs handicapés		
<	Les personnes de plus de 45 ans		
<	Lesparentisolés		
<b>(</b>	Lessousmains de justice		
<b>(</b>	Lesmigrantsprimoarrivants		
<b>⟨</b>	u es 9	· h	
a (	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	11 U	

· #15

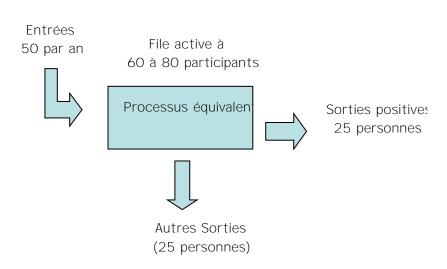
## Plusvalue recherchée

- ( @
- Maintenir les participants dans une dynamique de progression tout au long du parcours
- Continuité de servicægmpris en cas de mesures sanitaires strictes : en situation de télétravail, le référent doit être en mesure de conserver le contact avec ses participants.

## @ : quantitatifs et qualitatifs

- File active mensuelle 60 à 80 participants
- Nombre de personnes en portefeuille annuel de 80 à 100 participants.
- Nombre de sorties positives
- Nombre de sorties autres

## Mécanique de gestion de la file activésément



Objectifmoyende 15 sorties positives par référent/an

## Définition du portefeuille et de la file active

- h le des participants accompagnés.
- Des participants en étape effectuée avec le référiéquéeu àdun partenaire du PLIE.
- pendant la
- La file active correspondpauxicipants reçus contactés moins un fois par mois par le référent.

#16

O : h O @ -

La procédure h 0 @ - instance, composée des chargés de prêjetours et des référents concernés assure la validation des entrées des publics dans un parcours PLIE, en conformitéences les Exinds Social Européen :

ou encore la formation certifiante / diplômante

## La mobilisation désapes

O h O @ - h O @ - référent de ressources internes et externes.

## Les ressources internes

- Les méthodes développées pour améliorer la stratégie de requalification professionnelle, de identifiés et écution de sa mission de baseen cas de suivi à distance, renforcer la VESSION et conserver toute trace snotamment numérique
- Les outils complémentaires élaborés pour rendre les parcours plus opérationnels, dynamiques et efficaces

#### Lesressources externes

- O institutionnelles, des collectivités locales ou des partenaires privés.
- Il est souhaitable de faire appel à ces ressources audbénpélicœurs, à condition de respecter la logique du PLIE et ses principes de partenariat, en mettant en évidence la plu value que la contribution du FSE (PLIE) apporte aux actions proposées.

# 4.3 Formation etOrientation (répondant à unbesoin immédiatet nécessaire à

Objectif SpécifiqueS 1

Critère géographiquépartement de la Seisaint Denis.

Typologie du bénéficiair eous types de structure ayant des compétences dans le domaine et ayant la

#### Critères de sélection

- Offre spécifique pour d
- La plusvalue du projet augard des dispositifs existants.
- Le contenu du projet et les
- .
- Coût global du projet.

# sh projets innovants et expérimentaux, en lien avec les bestoimédiated public et de manière plus large avec ceux du des pratiques professionnelles.

Pour répondre efficacement aux différentes problématiques du public que nous accompagnons, nou avons déterminé des opérations prioritaires sur les thèmes suivants

## 4.31 Atelier de diagnosties compétences de remise à niveau

## Les objectifisés sont les suivants

Diagnostic des compétences

- Réaliser un portrait professibnne
- Faire émerger une ou des pistes métiers
- Rendre réel Concrétiser mes pistes métiers
- **(** -

## Remise à niveau

- < S
- Calculer, raisonner.
- Utiliser un ordinateur et maîtriser les savoirs de base en informatique
- Respecter lesègles et travailler en équipe.
- Travaillerseul et prendre des initiatives.
- « Maîtriser lesègles de base : hygiène, sécurité, environnement

## Public cibléparticipants du PLIE

- A separate de reteur 
   A separate
- c h s chance de retour à de réussite à un concours
- Participants ne maîtrisant pas du tout ou pas suffisamment Internet et les bases bureautiques pour rechercher ou intégrer un emploi / une formation.

## Plusvalue recherchée

- < Auton
- Reprise de confance en soi.

. #18

@

- Atteinte des objectifs pédagogiques au degard
- Taux de réussiteux tests ans les organismes de formation.
- -qualifiante ou qualifiante
- Durée du parcours et absentéisme.

#### Quantitatifs

- Nombre de personnes
- Nombre de personnes orientées vers une formacion cours, etc.
- Nombre de personnes orientées sur une nouvelle étape de parcours.

#### **Oualitatifs**

- Individualisatio du suivpar un bilan régulierommuniqué aux référents de parcours
- Autonomie dans les situationstiquennes et professionnelles.

## 4.32 Les formations of essionnalisantes réqualifiantes, qualifiantes et diplômantes

Le PLIE accordera un intérêt particulier aux projets d'ésændopper la qualification des participanten réponse à un besoin immédiat et nécessaire au bon déroulement du parcours créé

formations spécifiques en réponse à la nécessité de continuité et de dynamisation du lorsque les dispositions prévues en matière de formation

Ces projets doivent être lien avec le développement économique du territoire, nous avons

Quelques exemples de formations qualifiantes / certifiantes répondant aummédiations nos participants

- Formation dans le theytageindustriel (bio
- Services à la senne, services aux entreprises.
- Formation ehôtellerie/testauration.
- Formation sules métiers dommerce/vente.
- ents de sécurité (SSIAP inclus).
- Formation en logistique (gration de différents CACES).
- Formations dans le BTP.
- Secteur du numérique

En axe transversal, ces formations devraient pouvoir proposer des modules spécifiques en frança afin de répondre aux difficultés linguistiques des participants du PLIE.

## Lesobjectifs visés dans ce thème: sont

Proposer des des codes et rencontres avec des employeurs des senteursion.

## Public ciblé

- ParticipantBLIEsans qualification ou en besoin de qualification.
- Participantayant besoide réactualiser lewonnaissances professionnelles.
- Participantsyant besoin dealider un titre professionnedeovalider un projet professionnel.

## PlusValue recherchée

- ( )
   ( )
- Mettre en place des ateliers spécifiques de reche

## @ :

#### Quantitatifs

- Nombre senformation
- Nombrede personnes ayant suivolamation dans son intégralité.
- Nombre de sorties.
- Taux de réussite.

#### Qualitatifs

- Pédagogie adaptée au publidE
- Accompagnement individualisé.
- Cohérence de parogression des apprentissages.
- U régulières.
- · k

#### 4.4Accom

## Objectif SpécifiqueS1

Critère géographiquépartement la Sein Saint Denis.

Typologie du bénéficiair eous types de structure ayant des compétences dans le domaine et ayant la capacité financière pour porter

## Critères de sélection

- Offre spécifique pours do
- La plusvalue du projet aegard des dispositifs exitstan
- ateur les modalités de suivi
- et des participants
- Coût global du projet.

0

aux difficultés de recrutement des entreprises locales.

Comme évoqué précédemment, les actions financées dans le cadre de cet appel à projet devront dérouler<u>entre le le jaon 2022</u>

## **Objectifs**

- Identifier les besoins des entreprises et des participants
- Construire des réponses adaptées à ces besoins (formation du public, appui au recrutemen etc).
- Relayer et diffuser les offesterritoires aux référents PLIE
- Permettre aux participants du PLIE de conduire efficacement leur démarche de recherche
- U entreprise

## Public ciblé

Participantsrochesou prêts à

#### Plus Value recherchée

- ← h
- Développer un partenariat durable avec les acteurs économiques du territoire

## <u>@</u> <u>et de résulta</u>t

#### Quantitatifs

- Nombre de pa h 0 @ "
- < N
- Nombre de misesn ∉elation avec les entreprises.
- Nombre de sorties emploi ou formation.

#### **Oualitatifs**

- Connaissance public PLIE.
- Connaissance des mésien tension sur le territoire.
- h
   et acteurs de leur parcours professionnel.

## 4.5Opérationsinternesde Plaine Commun € PLIE

Comme évoqué précédemment, les actions financées dans le cadre de cet appel à projet devront déroulement de le septembre 2022 t le 30 juin 2023

# 4.51 Coordinatiomet soutien PlaineCommune

Objectif spécifiqueS 1

Critère géographique EPT Plaine Commune

Typologie du bénéficiaire h 0 @ -

#### Critère de sélection

- Offre spécifique pour d
- Laplus-value du projet aegard des dispositifs existants.
- Le contenu du projet et les modalit
- Les moyens techniques et humains mis
- Coût global du projet.

## Objectifs

Consolidation de la coordi dispositif du PLIE de Plaine Commune.

opérationnel, aux participants de Plaine Commune, le PLIE partenaires.

être financés :

des étapes de parcours.

'le suivi
'le s

Renforcer les outils de suivi destinés à faciliter le travail administratif et améliorer le partaç , etc.

le logiciel Viesion Evolution, la mise en

participants du PLIE.

#
 revues de portefeuilles réguliers.

Soutien à la saisie sur le logiciel de suivi des parcour € √(Miæsiom) et à la réception des pièces justificatives.

Contact direct avec les participants selon les situations par le biais de points téléphoniques.

## Public ciblé

#### Plus Value recherchée

 @ :

- Nombre de participaratscompagnés dans le dispositif.
- Nombre de réunions de cirration avec les référents PLIE.
- $\langle$

Leh O@-

intervenants mobilisés par les structures positionnées sur cette thématique.

## 4.5.2 Aide individuelle aux participants du BelPlaine Commune

Objectif spécifiqueS 1

Critère géographique EPT Plaine Commune

Typologie du bénéficiaire h O @

Critère de sélection

- Offre spécifique pour d mploi.
- La plusvalue duprojet au regard despositifs existants.
- Le contenu du projet
- Coût global du projet.

Cette

prestations. L'objectif est de permettre aux participants d'accéder à des moyens adaptés à leu besoins au cours de leur parcours d'insertion profession melles aent fa

- Leurs déplacement durant les étapes de parcours.
- L'accès à des formations qualifiantes
- à des formations qualifiantes lorsque le besoin du participant est immédiat
- L'acquisition d'équipements professionnels spécifique

0 · h 0 @ - ·

AIP pour avis (favorable ou défavorable). Ces commissions se réunissent régulièrement tout au lor

À
 répondre à des
 ...

t de

## Public ciblé

Lepublic ciblé est le public PLIE.

#### Plusvalue recherchée

- ← h
- « Maintenir les participants dans une dynamique de progressiolonto du parcours

e entre deux étapes de parcours.

@

## Quantitatifs

- · V
- Nombre de participants ayant achevé cette épapeodes
- Nombre de participants ayant obtenu leur diplôme

## Qualitatifs

- Coordination des contrôles demande des référents de parcours.
- Cohérence des dossiers.

## 4.53 Prestations Emploi Insertidion PLIE de Plaine Commune.

Objectif spécifiqueS 1

Critère géographique EPT Plaine Commune

Typologie du bénéficiaire h 0 @

Critère de sélection

- Offre spécifique pour d
- La plusvalue du projet aegard deslispositifs existants.
- **(** O
- suivi
- Coût global du projet.

Le PLIE repérédes besoins spécifiques identifiés et næmtsopar les partenaires dans le cadre de a #

participants du PLIE à avancer dans leur parcours de retour à l'emploi, en leur donnant la possibili de traviller sur des difficultés particulières.

Plus largement, cette opération doit offrir au PLIE la réactivité nécessaire pour sélectionner of prestations répondant aux besoins spécifiques identifiés pour un groupe de participants. Un offres seront lancés afin de pouvoir sélectionner des prestataires.

# h O @ - `

expérimentaux, en lien avec les besoins du public et de manière plus large avec ceux du champ de insertion professionnelle sur notre territoire, tels que mutualisation et amélioration des pratiques professionnelles.

## Les objectifs visés sont les suivants

Cette opération vise à répondre à certaines problématiques en proposant plusieursuiprestations permettront aux participants en parcours de renforcer, par exemple, leur maîtrise de la langu

les entretiens de recrutement pour une entrée en professionnels, mais aussi des opérations de parrainage qui faciliteront leur intégration

freins afin de fa

#### Public ciblé

#### Plusvalue recherchée

- « Maintenir lessarticipants dans une dynamique de progression tout au long du parcours
- ← N
- ⟨ k
- artenaires de Plaine Commune, le PLIE.

## @ : quantitatifs et qualitatifs

## 4.54 Relations avec les treprisedu PLIE de Plaine Commune

Objectif spécifiqu**©**S1

Critère géographique EPT Plaine Commune

Typologie du bénéficiaire h 0 @

Critère de sélection

- La plus/alue du projet aegard de dispositifs existants.
- ateur et les modalités de suivi.
- Coût global du projet.

Plaine commune le PLIE intègre le **volté**ations avec les entreprises des participants du PLIE au marché du travail. La mise en relation directe avec les entreprises perration de

travail. Elle offre également une réponse adaptée aux difficultés de recrutement des entreprise locales.

## <u>Objectifs</u>

- Identifier et anticiper les besoins des entreprises pourles participants.
- « Mise en relation personnalisée des panticipule avec les recruteurs du territoire
- Construire des réponses adaptées aux besoins des participants et des entreprises
- Relayer et diffuser les offres des territoires aux référents PLIE
- Permettre aux participants du PLIE de conduire efficaœendémia/lee de recherche d'emploi et
- Développer la relation entreprise
- Veille sultes gration du nouveau salarié dante poste de travail
- Intervenir

#### Public ciblé

Les participants du Partéts pour une étape emploi.

## PlusValuerecherchée

- ·
- $\leftarrow$  h
- Impliquer des entreprises dans les actions.du PLIE
- Développer un partenariat durable læseacteurs économiques du territoire

- Nombre de mises en situation de travail
- Nombre de participants suivis
- Information sur les méţilæsemplois
- Nombre de retosur \*

#### 4.5.5 Animation duterritoiredu PLIE de Plaine Commune

## Objectif spécifiqu@S1

Critère géographique EPT Plaine Commune

Typologie du bénéficiaire h 0 @

#### Critère de sélection

- Offre spécifique pours dublics
- La plus/alue du projet aegard des dispositifs existants.
- Le contenu du projet et les modali
- Les moyens techniques et humains mis
- Coût global du projet.

#### **Objectifs**

 $\mathsf{D}$ 

O able à la réussite des parcours @ à la structureui intègre plusieurs composantes.

#### être financés :

La réalisation de

erie

O	(plate <b>s</b> formes
interopérables). « Les projets porteurs de réponses nouv <b>elles là</b> esoins ém	ergents En matière de
· Les projets porteurs de reponses nouvelles lacsons env	ergents. En matiere de
de coordination des acteurs et de	etc.
<ul> <li>Les projets innova<b>at</b>sregard dœtéfis environmentaux et auxe</li> <li>Les projets de modélisation, de capitalisati</li> </ul>	
sociale.	
interne, ces actions ont vocatêdneàassuréesar	<u>Animationde</u>
association Plaine Commune, le PLIE.	
Bénéficiair@iblé:	
<ul> <li>Le PLIE de Plaine Commune en tant que coordinateur de so</li> </ul>	on action sur le territoire
DlucValue recharchée	
<u>PlusValue recherché</u> e	
riusvalue recherchee	bu't de
participants du P.LIE	but de
	but de
participants du PLIE  #  Créer les	but de
participants du PLIE   Créer les  nation	but de
participants du PLIE  #  Créer les	but de
participants du PLIE  #  Créer les  nation nsertion dans les territoires.	
participants du PLIE  #  Créer les  nation nsertion dans les territoires.	
participants du PLIE  #  Créer les  nation  nsertion dans les territoires.	
participants du PLIE  ( #  ( Créer les  (	
participants du PLIE  ( #  ( Créer les  (	

## V - Rappelsur les règles du .FSE

Archivage
conservation des documents tour une période de taois à compter du 31 décembre de 5 ans
article 140 du règlement
général des fonds ESI de 2013).
Dans un souci de simplification de la gestion des fonds européens, les délais de conservation et délais de contrôle ont été fortement raccourcis. Afin de faciliter les recherches en cas de conteuropéen, tous le éments permettant de justifier les informations figurant dans le compte rendu
<u>Additionnalité</u> ne ne
doivent permettre de faire plus et mieux.
Coût total éligible concourses fonds structurels européens et des financements nationaux.
Convention PLIE bénéficiaire ultime Intermédiaire des PLIE de SémietDenis (OIPSSD) dont est membre « Plaine Commulte,» le PL
\@hoo) o nancée par du FSE. La convention reprend tous
\@hoo) 0 on un seul critère est retenu et noté dans la convention comme critère de #
du coût de
e toute modification et obtenir son actord avant
<u>Dépenses</u> les dépenses eff doivent respecter les règulezantes :
inéligibles les dépenses engagées en dehors des dates de la comtien ou du dernier avenant FSE.  O h 0 @ - éligible au FSE.

· #<u>2</u>8

 elles doivent être acquittées (justifiéesspfarctures acquittées ou des pièces comptables de valeur probante équivalente (relevés bancaires par exemple) ou une attestation du -comptable), pour pouvoir être validées.

<u>Dépenses non éligible</u>scertaines dépenseconsidérées en comptabilité financière comme des charges déductibles sont non éligibles par nature au regard du FSE

- frais bancaires, f
- prime exceptionnelle aux salariés.
- concours etisations.
- commissions, indemnitéxtralégales.
- < f
- frais de sièges.
- pénalités, amendes fiscales.
- charges exceptinelles sur exercice antérieur.
- amortissements (sauf matériel acquis sans faire appel aux fonds publics), provisions et engagements.

## Forfaitisation

européens encadrant la programmation FSE202001p4récisent différentes méthodes de coûts simplifiés.

Les discussions entre les Organismes Intermédiaires et ainsi que leur - concrétisation au travers du site Ma démarche FSE favorisent la généralisation de la forfaitisation dépenses indirectes à tous les projets.

Pour toutes les op

- Un forfait au taux de 15% sur la base des dépenses de personnel direct pour détermine
  - Coût total = Dépenses de persoinnet de Fonctionnement direct + Prestation + 15% des dépenses de personnel direct
- Un forfait au taux de 40% sur la base des dépenses de personnel direct pour détermine
- Coût total = Dépenses de personnel direct
- Un forfait utilisé lors de la précédente programmation au taux de 20% des dépenses directes (hors prestation) pour déterminer les dépenses indirectes.

Coût total = Dépenses de personnel direct + Foncti**dime**ntent Prestation + 20% (dépenses de personnel direct + Fonctionnement direct)

<u>Éligibilité des dépens</u>esnsemble de règles communes définies par la Commission Européenne aux y 0

: ce sont les règles nationales pertinentes qui (Règlement (UE) n°1304/2013 article 14)

<u>Factures acquitt</u>é® nsable

relevés bancaires du débiteur, attestaticommoduissaire aux comptes (pour les organismes privés) ou du comptable public (pour les organismes publics).	
Fonds, contreparties ou ressources, mobilisables par les financeurs de droit commun pour lever du FSE que le PLIE peut donc mettre en contrep 7 o -	зa
Irrégularité notion définie dans le Règlement européen (UE) 1303/2013 du 17 décensibre 2013	
opérateur économique participant à la mise 7 - o @	
- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Obligations liées à la comptabilité structu	
De plus qui ne pourront être affectées directement, dans le cas où la forfaitisation ne pourrait appliquée.  @ ion permettant de comptabiliser les charges	Ê
<u>Transmission des docum</u> ents toutes les pièces - qui lui seront réclamées pour justifier des dépenses encourues et ressour <b>aes illesbuidge</b> td	
Contrôle de service fait Contrôle de Service Fait (CSF) doit garantir la réalisation physique de	S
des pièces justificatives approp bénéficiaire ultime du FSE accepte de se soumettre à tout contrôle administratif, technique financier, supièces et/ou sur place, y compris au sein de sa comptabilité, effectué par l intermédiaire opar toute autorité habilitée. Il présente aux agents du contrôle tous documen et	
financée ou cofinancée par le Fonds Swojzeten.	
<u>U</u> <u>des opératio</u> nsles obligations découlant de la réglementation	
des projets qui peuvent être retenus p <b>e</b> r-le PL 2022Dans ce sens, les bénéficiaires sont invités à prendre connaissance des procédures relatives à obligations, en consultant Le Guide du Candidat mis en place par la DGFEP et annexé à notre approjet.	

## 5.1 Les grands principes de gestion

0

Européen (FSE) que respecte le PLIE.

- Additionnalité le PLIE intervient pour impulser de nouvelles opérations ou renforcer des opérations existantes. Pour que l'impact économique soit réel, le soutien des Fonds ne devrait passe substituer aux dépenses publiques ou aux dépenses structurelles équiques tes tes membres en vertu du présent règlement (Règlement UE n°1303/2013).

articipants du PLIE. A ce titre,

les opérations du PLIE doivent se fixer pour:objectif

- rcours aux participants du PLIE.

  d'augmenter le nombre de participa**nts d**'ction de droit commun afin de permettre
- à ceuxci de povoir y accéder plus facilement.

  de mettre en place des projets innovants que ne couvre pas le droit commun.
- Commune, le PLIE finance un coût réel justifiable.
- Subsidarité:

conséquences ratiques de ce principe sont de deux:ordres

- les Régions et les États sont seuls compétents pour identifier leurs besoins de Européenne.

débouchant sur un emploi, avec un minimutemps mort entre les différentes étapes. Le fait fonction.

e peut, les missionsheet @ -

## 5.2La logi REACTUE sur une action

O -EU est quætte enveloppe est susceptible de vænir \* # u financer des projets à 100% sur fonds européens, contrairement au principe de cofinancement oprévaut habituellement.

Le bénéficiaire d'une aide du FSE est chargé d'informer le public (participants) du concours financ du FSE. Il appose une plaquette explicative permanente, visible et de taille significative. Le bénéficiaire s'assuque les participants à l'opération cofinancée ont été informés de ce financement et le justifiera, en cas de contrôle de la méthode utilisée pour cette information.

Tout document utilisé lors du déroulement de l'opération, y compris toute attestation de participation ou autre, comprend une mention de la participation du FSE. Les visuels de la campagne de communication nationale peuvent être téléchargés sur le site Interr du Fonds Social Européen en Francev (fse.gouv. #C/ommunique)r.

0 .

Attention La référence au FSE devra être complétée par la référence sviivante :

a pandémie de COVID , lorsque les opérations bénéficient
-FII

Par ailleurs le règlement Omnibus 2018/1046 article 276 qui modifie le règlement n°1304/20 contient des dispositions renforcées ènendetisuivi des participants aux actions cofinancées par 7

disponibles en continu. Les données seront agrégées aux niveaux français et européen, afin de mesurerles progrès réalisés pour les cibles fixées dans le programme. Elles doivent permettre de la continuit de la cible de la

ient ainsi à chaque bénéficiaire

démarchefse.fr.

## <u>5.40</u> .

Éligibilité du public :
h #

- Éligibilité des opérations es opérations éligibles au FSE sont définies dans les règlements n°1303/2013 et 1304/2013. Le soutien financier du fonds est accordé essentiellement sous la fonds.
- Éligibilité des dépensesnsemble deègles communes définies aux fins de garantir la mise en

#### 5.5 Les Objectifs poursuivis

O ... ou uneformation

qualifiante répondant à un besoin immédiatnécessaires à son accompagnement à l'emploLes bénéficiaires du PLIE devront fournir au PLIE des justificatifiestalistestalistes de réussite et/ou les diplômes obtenus participants du PLIE.

#32